



DELIBERATION : N° 2023/117

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

Commune de LEVIGNAC

Objet : **Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs.**

Convocation du : 01-12-2023

Rapporteur : Monsieur Stéphane CHARPENTIER

Nombre de Membres en exercice : 19

Le 6 décembre 2023 à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Maire.

Membres présents (14) : CHARPENTIER Stéphane, GENSSLER Bernard, GAILLARD David, MENQUET Céline, SFORZI Olivier, HAAS Nicole, BILBAUT Mathilde, COTTIN Antoine, SENNEGON Stéphane, GERVOT Christian, LECLERC Hervé, GUERIN Sébastien, TEK Delphine, ZOLLI Daniel.

Etaient absents excusés représentés (04) : SCHULTZ Isabelle donne pouvoir à CHARPENTIER Stéphane, DE MACEDO Karine donne pouvoir à BILBAUT Mathilde, BEAUX BRIFFA Karine donne pouvoir à GERVOT Christian, DUMAS Mélissa donne pouvoir à SENNEGON Stéphane.

Membres absents excusés non représentés (01) : FLAIG Béatrice.

Nombre de votants : (18)

Secrétaire de séance : GENSSLER Bernard.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application des articles 4 et 6 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement public.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, notamment lorsqu'il s'agit de créer des emplois qui modifient le tableau des emplois pour permettre la mobilité externe, les avancements de grade ou la promotion interne.

Le Conseil Municipal adopte, tout au long de l'année, des délibérations de création d'emplois qui modifient le tableau des effectifs des emplois permanents.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Dans ces conditions et pour des raisons de transparence et de saine prévision budgétaire, il apparaît indispensable de disposer d'un tableau reprenant l'ensemble des emplois permanents de la collectivité ou de l'établissement préalablement à l'adoption du budget primitif.

C'est pourquoi il est proposé au Conseil municipal de créer un poste, et d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE la création du poste suivant au tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2024 :

- 1 poste d'attaché territorial principal (fonction : Directeur Général des Services).

APPROUVE le tableau des effectifs des emplois permanents de la collectivité, à compter du 1^{er} janvier 2024 tel que présenté dans l'annexe.

CHARGE Monsieur Le Maire ou son représentant de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette présente délibération.

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Ne prend pas part au vote : 00

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 06 décembre 2023

Au registre sont les signatures.

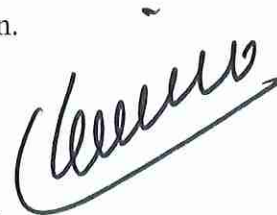
Pour copie conforme.

Le secrétaire




Le Maire

Stéphane CHARPENTIER



Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

TABLEAU DES EFFECTIFS

Envoyé en préfecture le 12/12/2023
 Reçu en préfecture le 12/12/2023
 Publié le 
 ID : 031-213102973-20231206-DB2023_117-DE

CAT	GRADE	FONCTION	SERVICES	TRAVAIL	BUDGET	POURVUS
A	Attaché territorial principal	DGS	Admin. Générale	35	1	0
A	Attaché Territorial	DGS	Admin. Générale	35	1	0
A ou B	Attaché ou Rédacteur	RAF	Admin. Générale	35	1	0
C	Adjoint administratif ppal 2è cl.	Chargée état civil assos - accueil-SG	Admin. Générale	28	1	1
C	Adjoint administratif ppal 2è cl.	Comptabilité - finances	Admin. Générale	28	1	1
C	Adjoint administratif	Chargée accueil-SG-RH	Admin. Générale	28	1	1
C	Adjoint administratif	Chargée urbanisme-accueil	Admin. Générale	28	1	1
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE				182	7	4
B	Assistant de conservation du patrimoine P	Chargé Accueil Médiathèque	Médiathèque	35	1	1
TOTAL CULTURE				35	1	1
C	Adjoint technique ppal 2è classe	Agent Entretien	CTM Entretien	35	1	1
C	Adjoint technique ppal 2è classe	Agent Entretien	CTM Entretien	30	1	1
C	Adjoint technique	Agent Entretien	CTM Entretien	35	1	0
C	Adjoint technique	Agent Entretien	CTM Entretien	35	1	1
C	Adjoint technique	Agent Entretien	CTM Entretien	35	1	1
C	Adjoint technique ppal 1è classe	Agent de restauration	CTM Restauration	30	1	1
C	Adjoint technique	Agent de restauration	CTM Restauration	35	1	1
C	Adjoint technique	Agent de restauration	CTM Restauration	35	1	1
C	Agent de maîtrise	DST	CTM	35	1	1
C	Adjoint technique ppal 1ère cl	Agent Technique Bâtiment	CTM Bâtiment	35	1	1
C	Adjoint technique	Agent Technique Bâtiment	CTM Bâtiment	35	1	1
C	Adjoint technique	Agent Technique Esp Verts	CTM espaces verts	30	1	1
C	Adjoint technique	Agent Technique Esp Verts	CTM espaces verts	35	1	1
C	Adjoint technique	Agent Technique Esp Verts	CTM espaces verts	35	1	1
TOTAL TECHNIQUE				475	14	13
C	Agent Spéc. Ecoles Mat 1è clas	ATSEM	CTM Atsem	35	1	1
C	Agent Spéc. Ecoles Mat 2e Clas	ATSEM	CTM Atsem	35	1	1
C	Agent Spéc. Ecoles Mat 2e Clas	ATSEM	CTM Atsem	35	1	1
TOTAL MEDICO-SOCIAL				105	3	3
B	Animateur ppal 1è clas	Direction enfance jeunesse	Enfance Jeunesse	35	1	1
B	Animateur	Direction Animation	Enfance Jeunesse	35	1	1
C	Adjoint d'animation	Dir. Adj structure Ac Loisirs	Enfance Jeunesse	35	1	1
C	Adjoint d'animation	Référent ALAE/ALSH	Enfance Jeunesse	35	1	1
C	Adjoint d'animation		Enfance Jeunesse	28	1	0
TOTAL ANIMATION				168	5	4
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS				965	30	25

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 031-213102973-20231206-DB2023_117-DE

